

LE JOURNAL

DE COURCHEVEL

PRINTEMPS 2018



DOSSIER

▶ Bâtiment du lac du Praz : le chantier démarre

SPORT

▶ Courchevel fière de ses athlètes !

PATRIMOINE

▶ Courchevel s'affiche !



COURCHEVEL

ÉDITO

Chères Courchevelloises,
Chers Courchevellois,



Philippe Mugnier, Maire, et Jean-Baptiste Martinot, Maire de Bozel, à l'occasion de la descente aux flambeaux entre Le Praz et Bozel le 13 février.

Alors que la saison d'hiver touche à sa fin, il nous faut déjà porter une attention particulière à la préparation de l'été. Vous le savez, je suis très attaché à ce que Courchevel vive toute l'année et que nous soyons en capacité d'exploiter au maximum la saison estivale. La feuille de route confiée à Sébastien Mérignargues, directeur de Courchevel tourisme, sur ce sujet est claire : l'été doit être une de nos préoccupations majeures.

Pour accompagner cette ambition, j'ai souhaité que la Commune finance l'ouverture des remontées mécaniques pendant tout l'été pour permettre à nos visiteurs d'en bénéficier gratuitement. Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que les télécabines du Praz, de La Tania, des Verdons, et le téléphérique de la Saulire, seront ouverts et gratuits du dimanche au vendredi. Bien entendu, la dynamique autour des événements et des animations (plus de 80 rendez-vous annoncés l'été 2017), l'accueil de plus de 2 000 jeunes stagiaires (une quinzaine de stages sportifs et culturels organisés), l'embellissement et le fleurissement de tous les niveaux de station, les navettes gratuites, etc. seront

poursuivis pour que Courchevel soit une destination estivale attractive. Chacun a conscience que l'exercice est complexe sur un marché très concurrentiel comme celui du tourisme estival et que personne ne détient la recette miracle mais je peux vous assurer que les élus, les services municipaux, et les équipes de Courchevel Tourisme sont mobilisés pour faire bouger les lignes.

Au-delà de la préparation de l'été, ce printemps sera également l'occasion de mener différents travaux sur la commune comme la dernière tranche de la traversée de Vignotan, l'entretien des voiries communales, l'aménagement des abords de l'église de 1850, des travaux de réseaux à Village, à la Perrière et à la Cuedry... mais aussi le démarrage du chantier du bâtiment multi-services du Praz auquel le dossier de ce Journal est consacré.

Restons soudés pour préparer l'été.

Le Maire de Courchevel
Philippe Mugnier

Les vœux à la population

Le 6 janvier, Philippe Mugnier, entouré des conseillers municipaux, a présenté ses vœux à plus de 150 Courchevellois réunis dans la salle de la Croisette. Le premier magistrat a évoqué les projets aboutis de l'année écoulée, notamment la première année de fusion entre Saint-Bon et La Perrière, le nouveau PLU, la nouvelle direction du Développement durable, mais aussi les projets à venir comme la réhabilitation de la Croisette, le démarrage du chantier du bâtiment multi-services du Praz ce printemps ou la candidature Courchevel-Méribel pour l'organisation des Mondiaux de ski alpin de 2023 (décision en mai).



Stop aux mégots !

Un mégot pollue à lui seul 1 m³ de neige... Pour en finir avec ce fléau, le service Développement durable a installé 10 cendriers publics ludiques dans les abribus et les points stratégiques de la station. Des questions humoristiques sont affichées sur les cendriers et incitent le fumeur à jeter son mégot à l'emplacement de sa réponse. Les mégots sont ensuite recyclés : le papier et les cendres en compost non-alimentaire et les filtres en mobilier urbain. En plus, les cendriers sont de véritables œuvres d'art, customisés dans un style contemporain par Marion Moulin, une artiste peintre de la vallée.

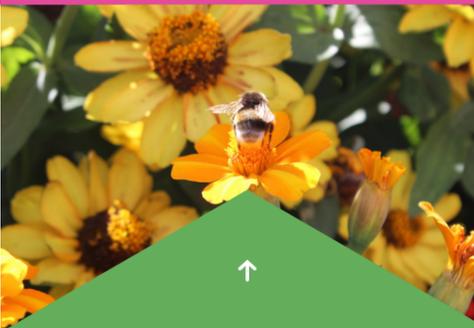


Salon de l'emploi : un record !

560 : C'est le nombre record de saisonniers qui ont visité le 15^{ème} salon de l'emploi du 8 février ! Cette rencontre organisée par l'Espace Emploi, service de la mairie de Courchevel, a permis de mettre en contact 49 employeurs dans le domaine de l'hôtellerie-restauration venus de la France entière, avec des chercheurs d'emplois saisonniers qui ont ainsi la possibilité d'anticiper leur saison d'été. Les postes proposés étaient variés : service en salle, cuisine, administration, bien-être, transport de personnes... Un salon 2019 plus important est déjà envisagé.

Les pesticides interdits !

Une loi prévoit l'interdiction de la vente des produits phytosanitaires en libre-service aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019. Les seuls produits échappant à la règle seront les produits autorisés en Agriculture biologique, ou classés à faible risque. Depuis le 1^{er} janvier 2017 cependant, les pesticides, (fongicides et insecticides) ne sont plus en libre-service dans les rayons et ne sont accessibles que sur information prodiguée par un conseiller spécialisé, certifié et formé. L'utilisation des pesticides dans les espaces publics a été également interdite à compter du 1^{er} janvier 2017. Courchevel avait depuis longtemps devancé la loi, puisque son service Espaces Verts avait totalement banni l'utilisation des produits phytosanitaires dès 2008 !



Un repas sain et équilibré à prix modéré

Aujourd'hui, le coût d'un repas pour votre enfant à la cantine scolaire varie entre 1,63 € et 3,95 €* (prix fixé en fonction du quotient familial et de la composition familiale). Pour un prix moyen de 3,63 €, le coût de revient pour la collectivité est de **9,83 €** (10,18 € pour les repas exportés), décomposé comme suit : denrées et production sur place (avec un maximum de produits frais et un produit bio à chaque repas) : 4,90 €, service : 2 €, encadrement des enfants, de la gestion des inscriptions et de la facturation (mutualisation avec Val Vanoise depuis septembre 2017 avec un animateur pour 12 enfants en moyenne) : 2,93 €, livraison des sites extérieurs au Praz (en liaison chaude, sans réchauffage des produits sous vide) : 0,35 €.

* Tarifs pour les enfants de la petite section de maternelle au CM2, lors de la pause méridienne sans et avec collation



SOMMAIRE

LE JOURNAL
PRINTEMPS 2018

Directeur de publication
Philippe Mugnier
Conseillère municipale en charge de la communication
Véronique Béné
Directrice de la communication
Sophie Denis
Comité de relecture
Véronique Béné, Elodie Termier, Julia Austen, Marie-Frédérique Alaphilippe, Dominique Chopuis, Nicolas Dessum, Nicolas Gaulin, Nicolas Feidt, Alain Remillon
Rédaction
Marion Clastres, Sophie Denis, Coline Schneider
Credits photos
Mairie de Courchevel, Patrick Pachod, Courchevel Tourisme, S3V, Club des Sports de Courchevel, DR, Olivier Brojon, Agence Zoom, Patrick Humblot/Studio Arch, Inexa, Compagnie Dialliè, Passion Puro, Grands Espaces, Noël Pelegrin, L'oiseau à ressort, fonds Goffo.
Mise en page : Mairie de Courchevel
Parution : Printemps 2018
Tirage : 3 600 ex.
Imprimerie : Edelweiss
Bourg-Saint-Maurice
Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable avec des encres végétales
Faites le tri, ce bulletin est recyclable !

En bref	3 à 5
Événement	6 et 7
Finances	8 et 9
Commune nouvelle	10
DOSSIER	11 à 14
Portrait d'ici	15
Transport	16
Urbanisme	17
Sport	18
Technique	19
Écoles	20
Seniors	21
Patrimoine	22
Agenda et État civil	23



Une descente lumineuse vers Bozel !

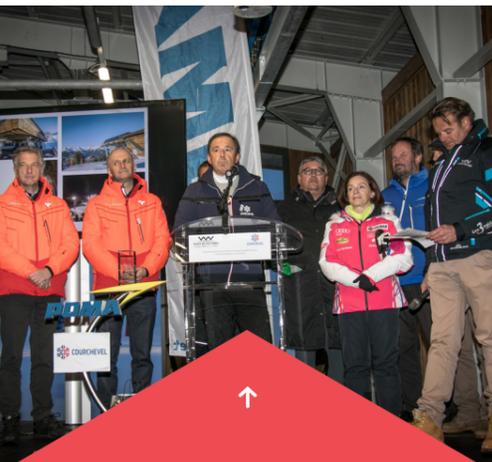
Le 13 février, une soixantaine de personnes ont formé une jolie ligne illuminée en descendant à ski, flambeau à la main, la piste du Praz jusqu'à Bozel ; une ligne qui symbolise la future liaison téléportée entre Bozel, Saint-Bon et Courchevel Village sur laquelle travaillent les deux communes. Une étude a déjà été réalisée avec un départ de Bozel au hameau des Moulins, une gare intermédiaire à Saint-Bon et une arrivée à Courchevel Village accolée au parking du Dou du Midi.

Un groupement de commande a été conclu avec la commune de Bozel. Un marché à procédure adaptée a été passé pour l'intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de lancer le projet qui concourra à alléger le trafic routier de la vallée à la station.



Lifting pour la télécabine des Grangettes

Le 23 avril débutera le chantier de remplacement total de la remontée mécanique des Grangettes devenue obsolète au regard des nouvelles exigences, en termes de débit et de confort. La nouvelle cabine plus spacieuse au look design et comprenant 10 places assises, permettra de tenir debout à l'intérieur et d'embarquer aisément luges, VTT ou fat bikes. Les gares aval et amont seront réhabilitées. La nouvelle gare d'arrivée sera réalisée au-dessus de la rue de la Croisette en façade de l'actuelle gare. Le débit horaire passera à 2400 personnes/heure pour une vitesse de 6 mètres/seconde et une montée de 4 mn (au lieu de 6 mn actuellement). D'importants travaux sont nécessaires pour cette nouvelle installation dont la mise en service est prévue pour l'hiver prochain.



L'ours monte à la Tania

Lors de la création du nouveau logo de la Tania en février 2015, Richard Beaudet, sculpteur, avait offert à la commune de la Perrière une représentation de ce logo en forme de tête d'ours en bois. Cette sculpture avait été placée à l'entrée de la Perrière. Elle sera rénovée et déplacée sur le front de neige de la Tania à la fin de l'hiver.



Déjections canines

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces des jeux publics pour enfants. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 €. Lorsque vous promenez Médor, pensez donc à vous procurer des sachets disponibles dans toute la station et de ramasser. Merci pour votre geste citoyen !

Echanges avec Park City

Pour la première fois, 35 personnes de Park City dans l'Utah, commune jumelée avec Courchevel, ont passé quelques jours de vacances dans notre station en février ; l'occasion de partager un verre de l'amitié en Mairie. La commune envisage également d'organiser pendant l'hiver un voyage d'une semaine pour les habitants de Courchevel à la découverte du domaine skiable américain. Un échange d'agents communaux est aussi programmé : Polly, juriste du droit et de l'urbanisme, viendra observer pendant 2 mois le mode de travail de ses homologues français cet été. Ce sera ensuite au tour de Bruno Barbe, adjoint au Directeur de l'urbanisme, de se rendre à Park city en automne.



Remontées mécaniques gratuites cet été !

Afin de dynamiser la saison estivale, la mairie a décidé de financer l'ouverture des remontées mécaniques. Les télécabines du Praz, des Verdons, de la Tania et le téléphérique de la Saulire seront donc ouverts et gratuits tout l'été à partir du samedi 7 juillet (3 Vallées VTT Addict) jusqu'au vendredi 31 août, tous les jours de la semaine, sauf le samedi.

Décès d'Henri Debernard

Le Père Henri Debernard nous a quittés en février à l'âge de 97 ans. Son ministère à Saint-Bon aura duré 50 ans jusqu'en 2003, au cours desquels il a construit et rénové diverses chapelles de la commune, et participé à l'édification des églises de Courchevel Village et Moriond et, en 1991, du clocher en pierres de l'église de 1850 avec l'aide du maire Michel Ziegler, de Roger Toussaint, du roi d'Espagne et des habitants de la commune. Il aura accompagné tous les moments importants de la vie de nombreux paroissiens (mariages, enterrements, festivités de la Madelon, création de la Route des Tommes...).



Mairie de la Perrière : fermeture pour travaux

La mairie de la Perrière sera fermée du 5 mars à fin juin. Des travaux seront effectués pour créer 11 bureaux destinés au service des affaires juridiques et financières de la commune. La chaudière au fuel sera remplacée par une chaudière à granulés de bois et la toiture réhabilitée ; l'ancienne salle du conseil municipal ne sera pas impactée. Pendant la durée des travaux, la rue devant la mairie sera barrée ; l'accès de part et d'autre reste cependant possible pour les habitants et les secours. L'accueil du public se fera à la Mairie de Courchevel. A l'issue du chantier, début juillet 2018, la mairie sera de nouveau ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et la permanence Urbanisme reprendra tous les jeudis matin.



Réfection du mur de soutènement à Saint-Jean

Suite aux travaux réalisés en janvier pour la sécurisation du mur de soutènement situé entre la route de la Mairie (à l'aval) et la route du Réservoir (à l'amont), le chantier de réfection complète de l'ouvrage a débuté en mars et se terminera fin avril. Les travaux nécessitent la fermeture des routes de la Mairie et du Réservoir au droit du mur à reconstruire. Pour monter dans le village et stationner, il convient de passer par la droite, sous l'église, pour rejoindre le parking de l'église.

LE FESTIVAL D'ART PYROTECHNIQUE

Courchevel, station n°1 de l'artifice en montagne fêtait cette année la 16^{ème} édition du Festival International d'Art Pyrotechnique. 4 équipes se sont affrontées, du 15 février au 8 mars, sur le thème de Star Wars.

LES ÉQUIPES

-  **FRANCE**
Équipe Arti Dreams
Jeudi 15 février
Courchevel Moriond
-  **BELGIQUE**
Équipe HC Pyrotechnics
Jeudi 22 février
Courchevel 1850
-  **UKRAINE**
Équipe Dance of Fire
Jeudi 1^{er} mars
Courchevel Village
-  **ESPAGNE**
Équipe Pirotechnicia Valecea
Mardi 6 mars
Courchevel le Praz
-  **ITALIE (hors concours)**
Équipe Giuliani Fireworks,
vainqueur en 2017
Jeudi 8 mars
Courchevel 1850

Les artificiers

Plus de 24h de préparatifs ont été nécessaires pour l'équipe ukrainienne. 1 218 ordres de tir de feux ont été programmés pour la soirée du 1^{er} mars. Comme le tir le plus haut montait à plus de 150 mètres de hauteur, la ligne de sécurité du public se trouvait à une distance de 150 mètres des explosifs.



L'équipe gagnante

Après délibération du jury, c'est l'équipe belge HC Pyrotechnics qui a remporté l'édition 2018 du festival. Courchevel donne rendez-vous au vainqueur pour la clôture (hors concours) de la 17^{ème} édition du festival l'année prochaine.

Le public

À chaque soirée, habitants et touristes étaient au rendez-vous, affrontant parfois des conditions météorologiques extrêmes ! Même si on pouvait entendre parler différentes langues dans le public, les réactions suscitées par les feux étaient les mêmes pour tous !

Le jury

Chaque équipe a été évaluée et notée par un jury de 7 personnes, composé d'amateurs et de professionnels. Ces derniers ont jugé les tirs selon des critères bien définis : impression générale du spectacle, choix des couleurs et des pièces, calage entre les feux et la musique, synchronisation et utilisation de l'espace...



Budget 2018 : Une gestion responsable et un rythme d'investissement maintenu

Fin décembre 2017, les élus ont voté le budget pour l'année 2018. Comme les années précédentes, la part communale de la fiscalité est stable, l'endettement reste faible et le programme d'investissement conséquent.

FONCTIONNEMENT = 30,6 MILLIONS D'EUROS

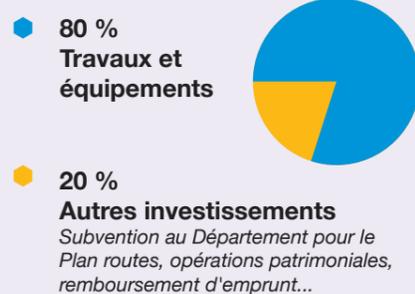
D'où vient l'argent de la commune ?
En 2018, sur 100 € inscrits au budget :

- 63 € : Fiscalité
- 15 € : Revenus du patrimoine
- 12 € : Dotations versées par l'Etat ou autres partenaires
- 5 € : Refacturation à Val Vanoise, CCAS et budgets annexes
- 3 € : Recettes sur les services aux usagers (cantine, secours sur piste, coupes de bois, occupation du domaine public...)
- 1 € : Recettes diverses
- 1 € : Produits financiers

Où va l'argent de la commune ?
En 2018, sur 100€ dépensés :

- TOURISME**
(subvention Courchevel Tourisme, navettes, animations, entretien des sentiers...) : **18 €**
- BÂTIMENTS ET PATRIMOINE :**
14 €
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
(assurances, affranchissements, téléphonie, frais juridiques...) : **10 €**
- SERVICES TECHNIQUES**
(déneigement, entretien de la voirie, des véhicules...) : **9 €**
- SPORTS ET ANIMATIONS**
(subventions aux associations, animations sportives, tremplins...) : **9 €**
- ENFANCE JEUNESSE :** **1 €**
- POLICE (vidéoprotection) :** **1 €**
- PERSONNEL :** **28 €**
- CONTRIBUTIONS SERVICES EXTÉRIEURS**
(CCAS, SDIS, équilibre des budgets annexes...) : **6 €**
- REVERSEMENT A L'ÉTAT**
(fonds de péréquation, prélèvements divers) : **4 €**

INVESTISSEMENT = 18,2 MILLIONS D'EUROS (dont 90% d'autofinancement)



En complément, budgets annexes d'investissement :

- Eau : 1 038 K€
- Assainissement : 1 425 K€
- Altiport : 250 000 €
- Courchevel Parc Auto : 6 360 K€

PRINCIPALES OPÉRATIONS INSCRITES AU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

Coût de travaux hors taxes (HT) ou coût de l'opération en TTC (comprend maîtrise d'œuvre, études divers (géotechniques...), frais annexes...).

Foncier

- **Acquisition de terrains :** Terrain du Diocèse, acquisitions foncières pour travaux divers à la Cuerdy et au Fay, espace ludique au Praz, piste verte de retour de La Tania... (900 000 € TTC)

Voirie

- **Entretien général des voiries communales :** Les premières phases d'entretien sont prévues dans les villages dès le printemps. (1 300 000 € TTC)
- **Aménagements des abords de l'église de 1850 :** Réaménagement complet du parc (terrasse, cheminements, gradins, plantations, aménagements paysagers... Les travaux auront lieu de juin à fin octobre. (580 000 € TTC hors acquisition des terrains)



- **Aire de chainage de Saint-Bon :** En mai-juin 2018, le terrain en aval sera remblayé, puis en 2019, la route départementale sera déviée sur ce terrain et l'aire de chainage sera aménagée en lieu et place de l'actuelle route. (240 000 € TTC pour la 1^{ère} phase)
- **Traversée de Vignotan :** Les travaux de sécurisation piétonne et de réduction de la vitesse automobile engagés en 2016 se poursuivent au printemps. Cette dernière tranche consistera en la mise en place d'îlots centraux et la réfection du tapis de voirie. (230 000 € TTC)
- **Parking du Fay :** Après Saint-Bon, le Freney, la Cuerdy, un nouveau parking d'une dizaine de places sera aménagé à l'entrée du Fay cet automne. (170 000 € TTC)
- **Réfection du mur de soutènement de Saint-Jean** (150 000 € TTC)

Bâtiment

- **Parking du Praz :** Attribution des premiers lots du chantier qui démarre au printemps 2018. (2,6 M€ TTC + 5,5 M€ HT au budget annexe Parc Auto)
- **Maison de Moriond :** Rénovation des sanitaires et des façades. (200 000 € TTC)
- **Mairie de La Perrière :** Travaux pour l'aménagement de 11 bureaux, réfection de la toiture et remplacement de la chaudière. (360 000 € TTC)
- **Altiport :** Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'accueil.
- **Village Moretta :** Poursuite du projet. (120 000 € TTC)
- **Croisette :** Choix d'un architecte en 2018. (100 000 € TTC)

Eclairage public

Le déploiement **des nouvelles lanternes et du nouveau système de gestion** se poursuit. Les secteurs du Freney et de la Jairaz seront finalisés cette année. La rue des grangettes, le Fontanil, la Cuerdy, le Petit et le Grand Carrey, la Corbière seront également concernés. Une remise aux normes **des armoires électriques** est également programmée cette année.

Eau et assainissement

- **Réfection Rue des Brigues :** Dernière tranche de travaux (après 2016 et 2017) pour la réfection complète des réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, enfouissement des lignes électriques et téléphonique, fibre optique et éclairage public. Le réseau sera ainsi entièrement remis à neuf. Ces travaux se dérouleront de mai à septembre (interruption estivale). (370 000 € TTC + budgets annexes de l'eau (85 000 € HT) et de l'assainissement (220 000 € HT))
- **Mise en séparatif des réseaux à la Cuerdy :** Le chantier, mené au printemps, consistera principalement en la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales. (80 000€ TTC + budgets annexes de l'eau (60 000 € HT) et de l'assainissement (120 000 € HT))
- **Réfection des réseaux humides et secs du village de la Perrière :** Il s'agit de la tranche 2 de travaux débutés en 2016. Les travaux se dérouleront d'avril à septembre avec une interruption estivale. (120 000 € TTC + 210 000 € HT au budget annexe de l'assainissement)
- **Réfection des réseaux d'adduction d'eau de Pramérueil :** Poursuite de la réfection de l'ensemble du réseau d'adduction d'eau du secteur de Pramérueil pour améliorer les rendements de distribution de l'eau potable (tranche 3 sur 4). Les travaux se dérouleront de mai à juillet. (285 000 € HT)
- **Réfection des réseaux humides au Petit Carrey :** Le hameau sera raccordé à la station de traitement des eaux. Les travaux se dérouleront de mai à septembre avec une interruption pendant l'été. (180 000 € HT)
- **Périmètres de captage :** Protection d'une vingtaine de périmètres pour préserver la ressource en eau grâce à l'installation de filets.

Sport et Loisirs (1,618 M€ TTC)

- **VTT à La Tania :** Aménagement de pistes.
- **Front de neige 1850 et Verdons :** Aménagements divers.
- **Gymnase L'Envolée :** Équipement pour mise aux normes.
- **Stade de slalom :** Mise en place de filets de sécurité.
- **Tremplins de saut :** Travaux de mise aux normes (240 000 €), études pour développement d'activités ludiques et investissements courants.
- **Piscine de La Tania :** Études pour la réhabilitation.
- **Championnat du monde 2023 :** Études sur la piste si attribution de l'organisation (180 000 €).
- **Lac de la Rosière :** Digue de curage, rénovation partielle du chalet (bardage, toiture et sol), lutte contre les ravinements... Printemps et automne 2018. (250 000 € TTC).
- **Aménagement du Plan du Vah :** Suite aux travaux d'éclairage réalisés en 2017, les travaux se poursuivent pour renforcer l'attractivité touristique de ce site : viabilisation des réseaux d'eau, aménagements paysagers, places de stationnement. Travaux prévus à partir de l'automne 2018 (350 000 € TTC).



1 an de fusion : premier bilan

Agriculture : La traditionnelle visite des alpages, organisée chaque été du côté Saint-Bon, s'est déroulée à La Perrière en 2017.



Voilà maintenant un peu plus d'un an que les élus de Saint-Bon et de La Perrière ont voté en faveur de leur regroupement et de la création de la commune nouvelle de Courchevel. Au fil de cette première année, de nombreuses actions se sont déjà concrétisées. Coup d'œil dans le rétro...

Finances

La création de la commune nouvelle a permis d'éviter de perdre de l'argent (et non d'en gagner) grâce au maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. Si Saint-Bon et La Perrière ne s'étaient pas réunies, 600 000 € par an auraient ainsi été perdus, menaçant certains services publics.

Petits Travaux – Fleurissement

- Comme chaque automne sur le territoire saint-bonnais, les élus ont fait le tour des hameaux pour échanger avec les habitants. En 2017, des visites ont également été organisées côté perrérain.
- Fleurissement : depuis 2017, le concours des Maisons fleuries s'adresse à tous les habitants de la commune nouvelle.

Administration

3 cadres ont quitté la Mairie et l'Office de tourisme de La Tania en cours d'année. La mutualisation des services a permis de gérer ces départs sans remplacement. L'économie réalisée, environ 180 000€ par an, a permis un redéploiement de postes dans d'autres services (entretien des villages et des sentiers VTT notamment).

Vie associative

- Les deux Unions d'Anciens combattants ont fusionné. Les traditionnelles cérémonies du Souvenir s'organisent toujours dans les deux communes et un bus est mis en place par la Mairie pour que l'ensemble des habitants puissent se retrouver ensuite à Saint-Bon pour partager le verre de l'amitié.

- L'association intersyndicale des ESF réunit désormais les 4 ESF de la commune (1850, Moriend, Village et La Tania).
- La Saint-Bonnaise et le Relais des Villages organisent des sorties en commun.
- Les Fêtes de la Saint-Jean sont maintenues dans les deux communes : le vendredi soir côté Saint-Bon et le samedi côté Perrière.
- Club des Sports de La Tania : subvention de 26 000€ pour l'achat d'un mini-bus.

Tourisme

- Les élus ont voté en faveur du transfert de l'office de tourisme de La Tania à l'EPIC Courchevel Tourisme à l'automne 2017. Les bureaux de La Tania sont maintenus, tout comme la dénomination et le logo de La Tania. Cependant, les programmes d'animation et les brochures sont désormais communs pour réaliser des économies d'échelle.
- Le nouveau « Guide du patrimoine touristique », sorti en février 2018, couvre désormais tout le territoire de la commune nouvelle.

Seniors

- En décembre, tous les seniors (âgés de 70 ans et plus) domiciliés sur la commune étaient réunis à l'invitation du CCAS au Pilatus pour le repas de fin d'année. (voir page 21)
- Les animations de l'Ecole buissonnière s'adressent à tous les seniors de la commune. Ainsi, en plus des lundis matins au Praz, des ateliers de renforcement musculaire sont organisés à La Perrière tous les jeudis matin.

Etat civil

Déclarer une naissance, se marier, refaire sa carte d'identité... Ces services sont toujours disponibles dans chacune des communes ; les habitants peuvent ainsi se rendre dans la Mairie de leur choix (Saint-Bon ou La Perrière).

Transport

Une nouvelle ligne de navettes a été mise en place pour desservir les hameaux de La Perrière.

Adressage

A partir de 2018, le plan d'adressage mis en place à Saint-Bon en 2017 sera déployé du côté de La Perrière. D'ici quelques mois, tout le territoire de la commune de Courchevel sera référencé avec des noms de rues et des numéros de bâtiment.

Urbanisme

- Depuis le 1^{er} juillet 2017 : reprise par les services de la commune nouvelle de l'instruction de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) alors que précédemment les dossiers de La Perrière étaient instruits par les services de l'Etat.
- Les usagers peuvent désormais déposer leurs dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme soit à Saint-Bon (proximité géographique avec notamment les habitants de La Tania, Le Formier, La Nouvaz, Villafrou), soit à La Perrière (permanence d'une ½ journée hebdomadaire).

BÂTIMENT DU PRAZ : LE CHANTIER DÉMARRE !

Dans quelques semaines, d'importants travaux commenceront à Courchevel Le Praz pour la construction d'un bâtiment essentiel pour la station. A partir de décembre 2019, les habitants de la commune et nos nombreux visiteurs pourront en effet bénéficier de nouveaux services : un parking de 500 places, une salle polyvalente, un plateau sportif, une nouvelle gare de télécabine... Ce projet visera à réduire la circulation routière sur la commune, favorisera le dynamisme économique du village, hiver comme été, et contribuera au bien-être des Courchevellois.

Ce dossier vous présente le contenu détaillé du projet ainsi que l'organisation du chantier. Des travaux d'envergure sont attendus, occasionnant des nuisances prévisibles entre mai 2018 et décembre 2019. Soucieux du bon déroulement des travaux pour garantir l'ouverture dans les délais, les élus et services municipaux resteront également attentifs aux perturbations touchant la vie du village.



Bâtiment du Praz : le chantier démarre !

Même si sa fonction première est de proposer 500 places de stationnement, le futur bâtiment du Praz est bien plus qu'un simple parking ! A partir de décembre 2019, c'est un ensemble de nouveaux services plus modernes qui seront proposés aux habitants et à la clientèle touristique.

500 places de parking (niveaux -1 et -2)

Avec un passage moyen de 7 500 véhicules par jour chaque hiver (alors que la vallée des Belleville - Menuires et Val Thorens réunies - n'en compte que 5 200), l'objectif de ce nouveau parking est de limiter la circulation routière en encourageant les visiteurs à laisser leur véhicule le plus bas possible dans la station. 500 places (dont 10 pour voitures électriques) seront ainsi proposées sur 2 niveaux, dans une ambiance claire et rassurante, avec un fonctionnement en sens unique et « en peigne », aucun poteau dans l'espace de stationnement et des dimensions de place généreuses.

Les tarifs sont en cours d'étude et seront communiqués ultérieurement mais bien entendu, ils seront moins chers qu'en altitude pour inciter les visiteurs à s'arrêter le plus bas possible. L'objectif est également de trouver des tarifs attractifs et accessibles pour éviter le stationnement sauvage en dehors des parkings réglementés (dans un certain périmètre autour du parking, il n'y aura plus de stationnement gratuit).

Il y aura des tarifs horaires, à la journée, à la semaine, à la saison, et l'ouverture sera gratuite aux inter-saisons.

Aménagements extérieurs : de la vue et de l'espace ! (niveaux 0 et -2)

L'aménagement de la toiture offrira aux promeneurs une belle terrasse en belvédère (7-8 m de haut) avec vue plongeante sur le lac. Par ailleurs, la démolition de la gare actuelle libérera beaucoup d'espace pour réaliser un grand parvis devant le nouveau bâtiment, permettant d'imaginer de nouvelles animations.



niveau 0 : rue des tremplins
niveau -1 : entrée parking
niveau -2 : rez-de-lac



En été, le niveau -2 se transformera en circuit de kart pour proposer de nouvelles activités à nos visiteurs

Une salle polyvalente plus spacieuse (niveau -2)

L'actuelle salle de la télécabine, qui sera démolie avec le bâtiment existant, sera remplacée par une nouvelle salle polyvalente plus grande (20 m² supplémentaires), divisible grâce à des cloisons mobiles, équipée d'un bar et d'une cuisine plus spacieuse. La salle sera ouverte sur un grand parvis extérieur. Bien entendu, il sera toujours possible de la louer pour des événements associatifs ou privés.

Une réflexion pour un cabinet médical moderne et accessible (niveau -1)

Un cabinet médical pourrait prendre place à l'étage, accessible en rez-de-piste pour les secours du domaine skiable avec accès direct au parking pour les ambulances.



3 niveaux
18 000m²
26,6 millions d'euros

De nouveaux espaces de loisirs (niveau 0)

Sur le toit du bâtiment, un plateau sportif sera aménagé. Il comprendra un terrain de sport en revêtement synthétique et une piste périphérique pour la promenade, la pratique du roller ou du ski-roues. En termes de surface, cela représente le double des terrains actuels.

Une plateforme logistique permettra aussi l'installation de tribunes, chapiteaux... pour les grands événements.

L'aménagement de cet espace contribue également à la candidature aux Championnats du monde de ski 2023 puisque ce plateau accueillera l'aire d'arrivée de la piste des Jockeys.



Une télécabine plus rapide (niveau -2)

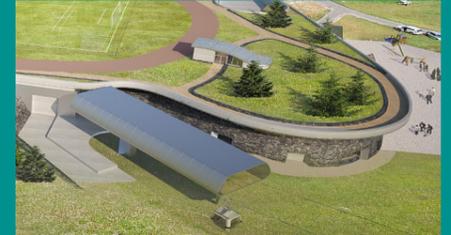
La nouvelle télécabine (qui remplacera la télécabine actuelle du Praz) proposera des cabines de 10 places. Véritable « transport urbain », la ligne sera éclairée et pourra fonctionner en dehors des heures d'ouverture du domaine skiable.

La gare de départ sera complètement intégrée dans l'architecture du nouveau bâtiment et la gare d'arrivée se situera au centre de Courchevel 1850, juste à côté de l'arrivée du télésiège des Tovets dont la ligne sera raccourcie.

Le temps de trajet pour rejoindre Courchevel 1850 sera de 5 minutes 50, contre plus de 7 minutes actuellement.

Mais aussi...

Des toilettes publiques en deux points du bâtiment, 120 consignes à skis, les caisses de la S3V, le bureau d'accueil de Courchevel Tourisme, un espace de jeux pour les enfants...



Planning

- **Janvier-Février 2018**
Consultation des entreprises et attribution des 7 premiers lots (dans le respect de l'enveloppe budgétaire) sur un total de 17.
- **Mars 2018**
Suite de la consultation des entreprises
- **Avril 2018**
Début des travaux
- **2018**
Terrassements et gros œuvre
- **2019**
Installation de la remontée mécanique et finitions extérieures et intérieures
- **Décembre 2019**
Mise en service
- **2019-2020**
Démolition de l'ancien bâtiment, aménagements du parvis, cheminements, périphéries

Enjeux et organisation du projet



INTERVIEW
STÉPHANE CURTENAZ
ARCHITECTE
CABINET INEX-A*

Quels sont les principaux enjeux architecturaux auxquels le projet doit répondre ?

L'enjeu majeur était d'adopter une approche minimaliste, avec une faible hauteur et un impact réduit pour ne pas couper l'horizon ou entrer en concurrence avec le village. Le bâtiment ne doit pas être trop « expressif » au regard de sa fonctionnalité première de parking. Ensuite, le projet étant tourné vers les usages modernes, nous avons opté pour une architecture proche des constructions voisines (tremplins, gymnase...), néanmoins en harmonie avec le lac et le côté traditionnel du village. Enfin, le bâtiment étant « multi-usages », nous devons concevoir un fonctionnement simple et facile à comprendre.

Pour favoriser l'intégration du bâtiment dans le paysage, sur quels éléments vous êtes-vous appuyé ?

L'intégration paysagère était une demande forte de la part des élus. Ainsi, pour réduire l'impact au maximum,

nous profitons par exemple de la pente naturelle du terrain pour insérer les 3 niveaux. Ensuite, nous utilisons des matériaux naturels de grande durabilité (pierre, verre...) et des formes en harmonie avec l'environnement. Par exemple, les courbes de la façade et de la volumétrie s'inspirent du milieu aquatique du lac. Un travail de détail a été effectué pour déterminer le taux de transparence et de réflexion du grand mur rideau.

Quels seront les atouts principaux de ce bâtiment ?

En plus de cette intégration paysagère, la fonctionnalité et la souplesse d'utilisation du bâtiment permettront de répondre aux besoins des utilisateurs divers qu'ils soient résidents, professionnels ou touristes. Tout le monde pourra l'utiliser facilement, en même temps, et toute l'année. Le bâtiment s'adaptera aux usages spécifiques de chaque saison, par exemple les caisses de la S3V seront les points d'accueils des activités d'été, VTT, parapentes...

* Le cabinet INEX-A est situé au Bourget du Lac. Il travaille actuellement sur le Centre Technique Municipal de Méribel, la Maison de santé de Bozel ou encore un Centre culturel à Limonest

Pour rester informés du chantier

- Alertes SMS (possibilité de s'inscrire en Mairie ou sur le site internet)
- Lettres d'information diffusées aux habitants au fur et à mesure de l'avancée du chantier
- Centre Technique Municipal : 04.79.08.24.74
- Journal municipal, site internet, Facebook Mairie...

Quel impact sur les animations d'été au Praz ?

La dynamique événementielle du Praz sera maintenue avec un calendrier conséquent : la Red Bull 400 le 21 juillet, la Fête de la Madelon les 21 et 22 juillet, le Pyro Symphonie Live le 25 juillet, le New Balance X-Trail les 4 et 5 août, la Coupe du monde de saut à skis les 10 et 11 août avec la venue du Rafale et de la Patrouille de France, et les Plum KV tout l'été !

L'ouverture et la gratuité de la télécabine du Praz devrait également permettre d'attirer de nombreux visiteurs malgré les travaux.

ORGANISATION DU CHANTIER

Afin de réaliser les travaux, environ 90 000 m³ de terre devront être évacués. Ils auront différentes destinations sur la station : élargissement du boulevard des amoureux en partie haute, création d'une plateforme de déchainage au Létélé, création d'une aire de chainage-déchainage à l'entrée de Saint-Bon et stockage de déblais à l'entrée de la Tania. La zone amont du chantier servira de zone de stockage, notamment pour les éléments préfabriqués. Le chantier sera couvert par plusieurs grues dont l'installation sera décalée dans le temps. Concernant la poussière, le maître d'œuvre planifie le chantier pour qu'un maximum soit fait avant la saison d'été 2018.

Yves Chapuis Responsable de l'altiport de Courchevel et nouvellement retraité !



Yves Chapuis est né sur le versant en face, à La Roche de Montagny, et a passé sa jeunesse sur la commune de Bozel. Le jeune Yves n'a pas d'idée précise de son avenir professionnel. « J'ai passé un BEP de mécanicien-monteur à Ugine, mais je ne m'en suis jamais servi ! En revanche, passionné de ski de fond, après une grande carrière dans la compétition en international, j'ai obtenu mon brevet d'état pour devenir moniteur. C'est à ce moment que j'ai rencontré Dominique, mon épouse. Puis, j'ai enseigné à Courchevel 1850 et j'ai ouvert le centre école de Champagny-le-haut où j'ai exercé pendant 5 ou 6 ans. »

Alors qu'il cherche un emploi à l'année pour financer la restauration de la maison de Saint-Bon léguée par la maman de Dominique, le destin

conduit Yves sur le chemin de l'altiport. « En 1982, j'ai été recruté comme pompier d'altiport par la commune. Je déneigeais, assistais les passagers et alimentais les avions en carburant. Je circulais sur le tarmac avec un "dodge", un vieux camion militaire américain transformé en camion de pompiers ! » Au fil des années, Yves apprend et commence à se passionner pour le monde de l'aviation. « A cette époque, existait la ligne Paris-Courchevel avec la Compagnie TAT. Air Alpes n'était déjà plus présente. Les Twin Otter (avions bimoteur) acheminaient 2 fois par jour les clients de Paris ou de Genève. » Grâce à son travail assidu, Yves parvient à accéder à la tour de contrôle en devenant agent paramètre, poste attribué habituellement à des anciens contrôleurs ou pilotes, puis agent AFIS, statut créé par l'aviation civile en 1986. « J'ai été le premier agent AFIS en France, alors que je n'avais aucune notion pour ce métier ! On m'a proposé cette opportunité et je n'ai pas hésité ! Pendant 2 ans, un des responsables de l'aviation civile de Lyon me formait et me contrôlait sur place. L'époque a été difficile, il a fallu reprendre l'anglais et travailler très dur des notions théoriques techniques et d'aéronautiques auxquelles je n'étais pas accoutumé. J'ai eu des moments de doute. A la maison, j'étais très désagréable, très tendu ; Dominique s'en souvient ! Ma fille avait 2 ans à l'époque. » Après avoir obtenu son agrément, Yves passe l'hiver à la tour, il gère l'organisation de l'altiport et la réglementation. Mais l'été, il travaille

aux espaces verts. « Quand je revenais en automne, il fallait constamment se remettre en question. J'étais testé par des instructeurs régionaux de l'aviation civile régulièrement. Il fallait être au niveau. » Il devient responsable plateforme à l'année au moment où la commune reprend la gestion des hélicoptères, à la place du SAF. « Un travail fastidieux de mise au point de toutes les obligations européennes, de réglementation des pompiers et du prestataire AFIS a été nécessaire. »

Aujourd'hui, lorsqu'on interroge Yves sur son plus beau souvenir, il répond sans hésitation les JO d'Albertville en 1992, à l'époque où l'altiport a été transformé et agrandi. « Les travaux ont été colossaux. Il a fallu aménager la piste pour recevoir un nouvel avion plus gros, le Dash 7, qui transportait 52 personnes à bord. Il volait sur la ligne de Paris et acheminait aussi des touristes d'Innsbruck en Autriche. »

Yves prend sa retraite le 21 mars, et ne regrette pas d'avoir eu un jour la possibilité de rentrer dans le monde de l'aviation. « C'est un milieu un peu fermé mais grandiose, car c'est un système qui est en constante évolution. J'ai rencontré des personnes extraordinaires comme des champions du monde de voltige, mais aussi des célébrités, comme Johnny ! J'ai appris à découvrir ce milieu et j'ai volé aussi pour comprendre comment ça se passait. L'aviation c'est une passion et je consulte régulièrement son actualité. »

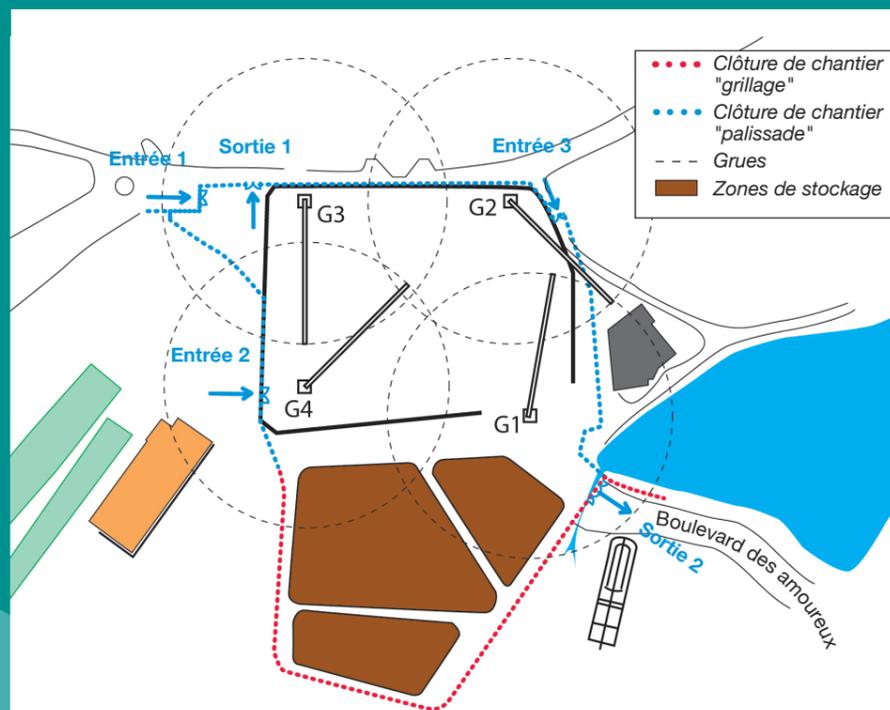


Schéma d'implantation prévisionnel réalisé par l'architecte



« A l'altiport, 70 % du trafic est constitué par les hélicoptères taxi. Nous avons une ligne de charter avec la société Alpine Airlines et des avions privés. »

Bouger gratuit avec les ski-bus

Les navettes facilitent les déplacements entre les villages tout en privilégiant une mobilité douce.



Le réseau de ski-bus est un service gratuit proposé et financé par la commune de Courchevel, avec une participation pour moitié de la Société des Trois Vallées et un soutien de Bozel. En hiver et en été, ce sont ainsi des milliers de touristes, saisonniers et résidents qui bénéficient de ce mode de transport.

Destiné à l'origine principalement aux touristes, le service de navettes a bien évolué ces dernières années. L'ouverture d'Aquamotion, la fusion de communes entre Saint-Bon et la Perrière, ou encore le nombre de plus en plus important de saisonniers dont le lieu d'habitation se situe dans les hameaux ou en vallée, augmentent en effet considérablement les besoins de transport sur la station. Ainsi, la commune s'efforce de s'adapter à cette nouvelle demande en renforçant le service : plus de lignes, plus de bus, des plages horaires optimisées... et un budget multiplié par deux en 15 ans ! Mais certains paramètres sont indépendants des efforts de la commune. Lors des intempéries et des chutes de neige importantes, le covoiturage fonctionne moins, et entraîne parfois des surcharges dans les bus. Les conditions de circulation sur la route et de stationnement sur la

station (voitures en cours de chaînage, livraison en dehors des horaires...) influent fortement sur le temps de trajet prévisionnel des navettes.

28 chauffeurs et 14 bus

Tous les 7 ans, la commune passe un marché avec une société de transport dont le rôle est de fournir les bus (7 grands bus pour les lignes principales et 7 petits pour les lignes périphériques) et de recruter les chauffeurs. A l'automne 2017, la société Transavoie a ainsi vu son contrat renouvelé.

Les évolutions pour l'hiver 2018-2019

- Pour palier aux difficultés de prise de poste des saisonniers le matin, la commune réfléchit à quelques pistes d'améliorations du service, tant en termes de bus que de remontées mécaniques, tout en prenant en compte l'impact financier.
- Relookage des bus avec le nouveau

logo de la station.

- Remplacement de 3 bus.
- Système de géolocalisation des bus en temps réel avec la possibilité de consulter le temps d'attente estimé.
- Système de comptage des usagers.

Budget

Coût du service pour la saison d'hiver 2017-2018 : **1 294 000 € HT** (contre 678 000€ en 2003) pris en charge par la commune (50%) et S3V (50%). Bozel participe à hauteur de 61 000 € HT.

CONTACT

Service Économie, Développement de la montagne et Courchevel Parc Auto
04 79 08 48 69

TÉMOIGNAGES D'USAGERS



Tom, moniteur de ski à Courchevel 1850

« Je prends la navette à Bozel le matin jusqu'au Praz tous les jours de l'hiver pour me rendre à mon travail. Et le soir, je reviens par celle de 17h35. Les horaires me conviennent globalement. C'est très pratique. »



Famille Delahaye, propriétaires à Courchevel Village

« Pendant nos vacances, nous utilisons les ski-bus tous les jours pour nous promener dans la station, mais aussi les œufs. Nous sommes très satisfaits des horaires proposés et les chauffeurs sont aimables. »



M. Lefevre, de Paris, vacancier

« Nous passons une semaine de vacances à Courchevel en famille. Nous empruntons les ski-bus tous les jours de Saint-Bon à Courchevel 1850 pour nous rendre au ski. Nous préférons ce mode de transport aux télécabines. Les horaires sont satisfaisants ; on peut s'organiser facilement. »

Les missions du service "Urba"

Suite à l'approbation du nouveau PLU de Saint-Bon, 272 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été déposées en 2017 contre 117 en 2016.



S'il est un sujet passionnant à Courchevel, c'est bien l'urbanisme ! A la mairie, 8 agents œuvrent chaque jour au sein du service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières. Tour d'horizon des différentes missions qui constituent leur quotidien, entre projets stratégiques et travaux courants dans un cadre légal en perpétuelle réforme.

L'urbanisme a pour but de définir les grandes orientations d'aménagement (urbanisme prévisionnel), de s'assurer que les constructions respectent les règles fixées (urbanisme réglementaire) et de mettre en place les actions nécessaires à la réalisation d'un projet (urbanisme opérationnel) conditionnée à la maîtrise foncière.

L'urbanisme prévisionnel

En fonction des choix politiques, il s'agit de déterminer le cadre dans lequel l'aménagement du territoire sera mis en œuvre et d'en fixer les objectifs (zones de développement, de protection, etc.). Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) illustre parfaitement ce domaine. Cependant, les outils de planification sont nombreux et, couvrant des échelles différentes, doivent être cohérents entre eux. Ainsi, le PLU doit être compatible avec le

Schéma de Cohérence Territoriale (périmètre couvrant 35 communes).

L'urbanisme réglementaire

Une fois le cadre arrêté, il convient de le faire appliquer. Au-delà du contrôle nécessaire pour s'assurer qu'une construction respecte bien les règles fixées (hauteur, aspect architectural, etc.), les agents sont régulièrement sollicités pour accompagner les auteurs de projets. Cette mission de conseil est également le lot quotidien de la gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP) qui doivent répondre à des normes strictes en matière de sécurité et d'accessibilité.

L'urbanisme prévisionnel et les affaires foncières

Il s'agit, dans le cadre d'opérations précises, de mener des études de

faisabilité et de définir un programme de constructions pour parvenir à la réalisation de travaux une fois l'acquisition et la commercialisation du foncier effectuées (par ex. ZAC de Moriond). En effet, à Courchevel plus qu'ailleurs (pour des raisons économiques mais aussi historiques avec l'implication d'acteurs comme le Département), la maîtrise foncière constitue un enjeu primordial. Les ventes engrangent des recettes qui financent, entre autres, des équipements majeurs (par ex. : Aquamotion). Les acquisitions, quant à elles, permettent la réalisation d'aménagements sur les secteurs les mieux adaptés. A cela, il convient d'ajouter les procédures administratives liées aux servitudes de passages de réseaux secs (électricité, etc.) et humides (eau, assainissement, etc.).



LE MOT DE L'ÉLU Jean-Marc Belleville, adjoint en charge de l'urbanisme et des affaires foncières

Quel bilan tirez-vous de cette première année de fusion ?

Un bilan très positif pour 2017 avec l'adoption du nouveau PLU de Saint-Bon en janvier, et en mai la validation par le Conseil d'Etat du PLU de 2011. Cela nous permet d'avoir une vision sereine sur l'avenir, quand bien même le PLU de 2017 fait d'ores et déjà l'objet de différents recours... On peut souhaiter qu'à terme, l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers !

En quoi l'urbanisme à Courchevel est-il spécifique ?

Pour deux raisons. Premièrement car la

pression foncière liée à l'attractivité de la station (domaine skiable, hôtellerie de qualité, etc.) induit des prix de l'immobilier égaux voire supérieurs à ceux constatés sur Paris. Ensuite, le nombre important de recours déposés sur des riverains, soucieux de leur environnement.

Quels sont alors les enjeux et les contraintes liés à l'urbanisme ?

La commune doit assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents niveaux de son territoire, entre les réalisations de prestige et l'habitat permanent. C'est un vrai challenge qui nécessite beaucoup d'énergie et de force de persuasion.

Quels sont les projets en cours et à venir ?

Ils sont multiples et concernent tous les niveaux de la commune : lotissement

des grands prés aux Chavonnes, réhabilitation du bâtiment des Allobroges à Saint-Bon, construction de copropriétés de tourisme au Praz, finalisation du projet Moretta à La Tania, rénovation des Ancolies et du Club Hôtel à Courchevel Village, rénovation du Ceylan et des Avals à Moriond, et rénovation de La Croisette notamment à Courchevel 1850... En complément de cette liste - non exhaustive - différentes réhabilitations de bâtiments dans les hameaux contribuent à la sauvegarde de notre patrimoine commun.

CONTACT

Service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières
04 79 08 48 65 (uniquement les après-midi)

Courchevel fière de ses athlètes !

Ils étaient 108 à défendre les couleurs de la France lors des Jeux Olympiques à Pyeongchang en Corée du Sud. Parmi eux, 6 athlètes Courchevellois... qui nous ont fait vibrer ! Retour sur leurs résultats pendant cette quinzaine olympique.



JONATHAN LEAROYD

10 février

Pour sa première participation aux JO, Jonathan s'est brillamment qualifié pour la manche finale du concours de saut à ski. Il termine en 27^{ème} position sur le tremplin HS109.



TAÏNA BARIOZ

15 février

Taïna se place en 23^{ème} position lors des qualifications au Géant, puis signe une belle 19^{ème} place en deuxième manche. Après une qualification de dernière minute pour les jeux, Taïna a su inverser la situation en se classant dans le top 20.



ALEXIS PINTURAUT

18 février

Carton plein pour Alexis, qui rentre à Courchevel avec une deuxième médaille ! Il termine 3^{ème} au Géant et récolte ainsi le bronze. Il termine 5^{ème} lors du Slalom le 22 février. Il a également participé au Team Event et à la cérémonie de clôture des jeux.



LUCILE MORAT et LEA LEMARE

12 février

Nos deux athlètes Courchevelloises se qualifient pour la seconde manche de l'épreuve de saut sur le HS109. Léa termine en 28^{ème} position et Lucile se hisse à la 21^{ème} place du classement.



JONATHAN LEAROYD

16 février

5 petits mètres. C'est la distance qui a séparé Jonathan de la manche finale sur le grand tremplin HS140. Il peut être fier, un avenir prometteur s'offre à lui !



ANNE-SOPHIE BARTHET

22 février

Malheureusement, Anne-Sophie s'est blessée lors d'un échauffement le 21 février, et n'a pas pu courir le Combiné le lendemain... Les examens ont révélé une fracture du péroné au niveau de la malléole. Courage et soutien dans cette épreuve !



ALEXIS PINTURAUT

13 février

Notre champion remporte la médaille d'argent en Combiné Alpin ! L'épreuve, retransmise en direct au Forum de Courchevel 1850, a été suivie par de nombreux supporters et largement médiatisée.



6 athlètes, mais aussi un agent municipal !

Didier Barioz, directeur de la patinoire et du Forum de Courchevel 1850, s'était fait remarquer lors des Mondiaux de hockey de Paris Bercy l'année dernière. Une fois de plus, son expérience a été mise à contribution pour un événement sportif international ! À PyeongChang, Didier gère deux patinoires d'entraînement et une pour le short-track. Il était à la tête d'une équipe de 12 surfaceurs et avait même emporté avec lui son vieux thermomètre qu'il utilisait aux JO de 1992 !

"SKIEZ AVEC LES CHAMPIONS DE COURCHEVEL !"

Skier aux côtés de nos 6 athlètes olympiques lors d'une descente en first track de la Saulière, ça vous tente ?
RDV lundi 2 avril, à 7h15 sur le front de neige de Courchevel 1850
 Petit-déjeuner offert aux Verdons.
 Programme complet et inscriptions : www.mairie-courchevel.com (agenda)

Retour sur un enneigement exceptionnel



Depuis décembre, les chutes de neige abondantes ont offert à la station un enneigement exceptionnel. D'après les relevés de la Société des 3 Vallées, il faut remonter au 31 janvier 1980 pour retrouver une quantité de neige de cette ampleur à Courchevel ! Des conditions météo qui ont donné du fil à retordre aux services techniques de la commune.

Des agents fortement mobilisés

Au début du mois de mars 2018, 6,14 mètres de neige cumulés étaient tombés à Courchevel 1850, contre 2,18 mètres un an auparavant. Pour permettre aux habitants, touristes, saisonniers, professionnels et clients de la station de rejoindre Courchevel et d'y circuler dans les meilleures conditions possibles, les services techniques municipaux ont été fortement mobilisés. « Je remercie les équipes qui ont fait un excellent travail, malgré une circulation toujours plus dense, une noria incessante de navettes d'hôtels, ajouté à cela l'incivisme de certains, expliquer Serge Dalle Fratte adjoint au Maire, délégué au déneigement et à la voirie. *Le déneigement est certes une tâche essentielle de la commune, mais c'est aussi l'affaire de chacun. Nettoyer, déneiger son trottoir est un devoir et participe au confort de nos clients.* »

En plus d'une entreprise privée qui assure le déneigement au Praz et à La Tania, 39 agents communaux s'occupent des 18 villages et hameaux de la commune (environ 60 km de voiries et 20 km de trottoirs). Chaque jour, ils prennent leur poste et réalisent un maximum d'entretien au plus tôt (dès 3h du matin en cas de fortes

intempéries) : ouverture des voies prioritaires et des voies secondaires, ouverture des parkings et optimisation des places, évacuation de la neige. Le transport de neige est réalisé par des prestataires extérieurs pour les secteurs de Courchevel Moriond et Village, et le secteur de Courchevel 1850. A l'arrivée du printemps et des beaux jours, un nouveau plan déneigement sera établi grâce aux bilans et enseignements tirés de la saison passée. Ce plan fera d'ailleurs l'objet d'un article complet dans le Journal Municipal de l'hiver 2018-2019.

Un budget conséquent

Les opérations de déneigement induisent de nombreux coûts. Véhicules (entretiens, carburant, chaînes, lames d'usure, locations de chargeuses, etc.), charges de personnel, achat de sel, gravillons... Chaque année, c'est ainsi entre 1,5 et 2 millions d'euros qui sont consacrés au déneigement sur la commune.

CONTACT

Centre Technique Municipal
 04 79 08 24 74
 n° vert : 0 800 008 902



TÉMOIGNAGE

Serge Volvet, agent technique

Saisonnier depuis 8 ans au service de la commune, Serge est conducteur d'engins pour la voirie et le déneigement.

« Cet hiver a été particulièrement intense pour l'équipe ! Les mois de décembre et janvier ont été rudes, avec de la neige et de la pluie en alternance, favorisant ainsi le gel et le verglas... Ces dernières années, les intempéries étaient plus étalées sur la saison, alors que là, on a eu 2 mois de tempête presque en continu ! Et ce n'est peut-être pas encore fini... »

Et sur les pistes ?

Cet hiver, les agents de la S3V ont également dû faire face à des conditions difficiles. Les pisteurs ont régulièrement œuvré à la sécurisation des pistes, avec de fréquents Plans d'Intervention de Déclenchement des Avalanches (PIDA), rallongeant les journées. Les agents des remontées mécaniques devaient déneiger à la

pelles ou à la fraise à neige autour des appareils, dégivrer des lignes... Quant aux dèmeurs, l'accès aux pistes à entretenir pouvait s'avérer difficile à cause de fortes accumulations de neige. La préparation des pistes était donc plus longue. Une mobilisation forte pour offrir les meilleures conditions de ski aux clients !



Champétel : Répondre aux souhaits des parents

Une enquête menée auprès des familles de La Perrière en mai 2017, à leur demande, révèle que la majorité des parents préfère scolariser leurs enfants au Praz ou à Brides-les-Bains, plutôt qu'à Champétel. Alors que les élus de la commune nouvelle s'étaient engagés à maintenir ouverte l'école de La Perrière, c'est à regret, mais dans l'intérêt des familles, que le Conseil municipal est contraint de proposer la fermeture de l'école de Champétel pour la prochaine rentrée scolaire.

Suite à la fusion de communes, les élus et services municipaux de Courchevel ont rencontré les parents d'élèves de l'école de Champétel en mars 2017. L'objectif était de s'assurer que l'organisation actuelle donnait satisfaction aux familles de la Perrière et d'entendre leurs attentes et besoins. A cette occasion, les familles ont demandé à être interrogées individuellement sur leurs souhaits de scolarisation. Une enquête a donc été

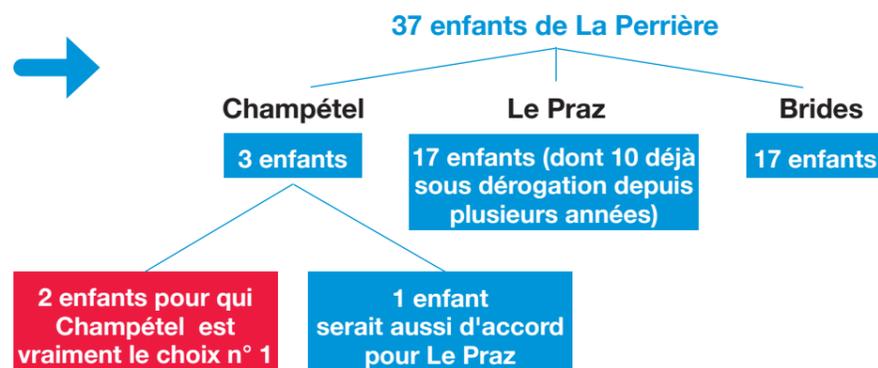
menée au printemps 2017 auprès des 31 familles des villages du bas de La Perrière*, représentant 48 enfants âgés de 1 mois à 11 ans. 27 questionnaires ont été rendus (43 enfants) soit un taux de réponse de 90%. Parmi eux, 37 sont concernés par l'école primaire (hors collégiens).

* La Perrière, Champétel, Saint Jean, Vignotan, Giglary, Chavonnes

Le fonctionnement actuel

L'école de Champétel fonctionne en « regroupement pédagogique intercommunal » avec Brides. Ainsi, de la maternelle au CE1, les enfants de Brides et de La Perrière sont scolarisés à Brides, puis à Champétel pour le CE2, CM1 et CM2.

Pour les 37 enfants concernés par l'école primaire, dans quelle école souhaiteriez-vous les scolariser ?



Les principaux points du questionnaire :

- Les commentaires écrits des parents mettent en avant les limites de l'école de Champétel avec des améliorations difficiles à apporter (enseignant seul avec les enfants, problèmes de sécurité, antenne-relais à proximité, classe unique...).
- Ils sont majoritairement favorables à la scolarisation de leur enfant dans la même école de la maternelle au CM2 (75%), de préférence à proximité de leur lieu d'habitation ou de travail (58%).
- Ils sont autant à souhaiter une scolarité de leurs enfants à Brides qu'au groupe scolaire du Praz.
- Ils souhaitent bénéficier d'un transport scolaire, quel que soit l'établissement choisi.
- Ils demandent majoritairement que Bozel devienne le collège de secteur.

Offrir un service de qualité pour les enfants et répondre aux besoins des familles

« L'été dernier, nous avons du refuser 7 dérogations vers le groupe scolaire du Praz afin de maintenir des effectifs suffisants à Champétel et éviter ainsi la fermeture de l'école par l'Inspection académique, explique Josette Richard, adjointe au maire en charge des affaires éducatives. Mais cela est contraire aux attentes des familles et à la logique d'unification demandée par la population dans le cadre de la création de la commune nouvelle. C'est donc une fermeture à contre-cœur mais qui répond à la réalité des demandes exprimées par les familles. »

Rentrée 2018-2019

En février, la Mairie a envoyé un courrier à tous les parents de La Perrière afin de connaître leurs intentions d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire. Les

modalités d'organisation (école de secteur, transport) seront établies en fonction de ces réponses et en lien avec la commune de Brides.

Et pour le collège ?

Suite à une rencontre avec les services du Département de la Savoie, le collège de secteur pour La Perrière et Brides-les-Bains devrait devenir le collège de Bozel, avec la création très probable d'une ligne de transport pour les collégiens dès septembre 2018. Cette décision devrait satisfaire plus de 70% des familles concernées.

CONTACT

Direction Population
04 79 08 24 14

Voyages, convivialité et activités sportives pour le dernier trimestre...

La nouvelle année a démarré avec les traditionnelles activités et rencontres à l'Ecole Buissonnière. Désormais, les seniors des communes de Saint-Bon et de La Perrière se réunissent et partagent leurs loisirs. Dans la continuité, le Centre Communal d'Action Sociale propose quelques pistes d'évolution pour le dernier trimestre et de nouvelles sorties en collaboration avec la Saint-Bonnaise.

Retour sur les événements marquants de l'hiver



Se retrouver pour partager un bon repas ou un goûter, rien de tel pour entretenir l'amitié, la convivialité et la bonne humeur !

Le repas des seniors au Pilatus

L'année 2017 s'est achevée par le traditionnel repas des seniors qui a réuni 125 participants le 8 décembre dernier au restaurant Le pilatus. Pour l'anecdote et fait assez exceptionnel, les trois derniers maires de la commune étaient présents à ce repas (Michel Ziegler, Gilbert Blanc-Tailleur et Philippe Mugnier), en plus de Camille Chedal-Anglay, l'ancien maire de la Perrière !



Repas des rois

2018 a démarré également autour d'une table, avec le Repas des Rois organisé par la Saint-Bonnaise, le 11 janvier à la salle de la télécabine du Praz, et a réuni environ 150 convives. Vincent Rolland, député de la Savoie invité pour l'occasion, est venu présenter ses vœux de bonne année aux seniors.

CONTACT

École Buissonnière
06 58 56 06 89 / 04 79 08 24 14
seniors.courchevel@orange.fr
www.mairie-courchevel.com



Au programme du dernier trimestre (avril, mai, juin 2018) :

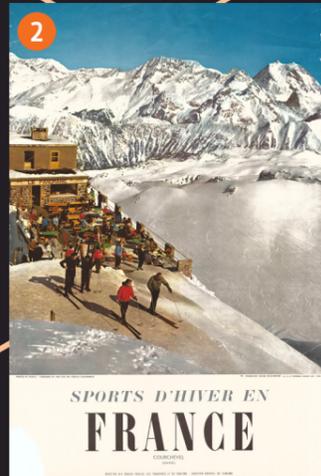
- Les animations du vendredi matin ne seront plus périodiques mais pourront avoir lieu par exemple tous les 15 jours et les lieux de rencontres seront peut-être alternés entre la Perrière et le Praz (jeux de société, baccalauréat, ateliers mémoire, patois...). Arrêt de l'activité le 1^{er} juin.
- Pas de changement concernant le renforcement musculaire du lundi à l'Ecole Buissonnière et le jeudi à la Perrière. L'activité s'arrêtera le 28 juin (pour une reprise le 17 septembre).
- Poursuite de l'atelier informatique du mercredi matin (avec certainement la mise en place d'animations de type accès à des petits jeux gratuits et sécurisés pour débutants, Instagram, prise en main/optimation du téléphone portable, mes premiers pas sur tablette...). Arrêt de l'activité le 30 mai.
- L'activité Jeux de cartes de la Saint-Bonnaise s'arrêtera le 26 avril.

Mais aussi :

- Marche les lundis après-midi (RDV à 13h45 devant la fromagerie au Praz).
- Repas au restaurant d'altitude le Bel-air, le 10 avril.
- Pique-nique à Villarnard en juin (vendredi 15 ou mercredi 20).
- Voyage dans les îles Canaries du 27 mai au 3 juin.
- Repas à Bozel le 24 mai dans le cadre du repas du canton, à la salle polyvalente de Bozel.

Courchevel s'affiche !

L'affiche de ski est apparue dès les débuts des stations de sports d'hiver et l'avènement des arts graphiques. Au fil des décennies, destinée à attirer un public plus nombreux dans les stations, elle témoigne d'une histoire et de l'évolution d'un style intimement lié à son époque.



1 1936

De style graphique « Art Déco » des Années folles sévissant entre les deux guerres, élégante, géométrique, épurée et moderne, cette publicité s'adresse à un public élitiste à une époque où le ski n'est pas accessible au plus grand nombre mais réservé aux gens aisés. Elle célèbre la mode et les loisirs dans une station touristique de montagne qui se veut déjà chic et élégante.

d'exception, une station à la pointe de la technologie, qualités et valeurs qu'Emile Allais a largement portées pendant 10 ans à Courchevel. En 1954, il devient le directeur technique et sportif de Courchevel et est à l'origine du métier de pisteur-secouriste. Il développe aussi les dameuses, en faisant acheter le premier « snowcat » par le Département de la Savoie, et les canons à neige.

2 1955

Campagne nationale lancée par le Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, pour promouvoir le tourisme et les sports d'hiver en France. Le ski s'est démocratisé avec l'euphorie des congés payés. On montre les Alpes aux familles citadines pour les convaincre de venir goûter aux plaisirs de la neige et du soleil, du ski, des loisirs et de la détente.

4 1970

Cette affiche a été créée sous l'impulsion de Gilles de La Rocque, directeur de l'Office du Tourisme à l'époque, skieur et mélomane. Courchevel, ce n'est pas que le ski ! C'est aussi la culture et le côté décalé, original, exceptionnel. Le piano de l'hôtel Bellecôte avait été monté au sommet de La Loze pour la photo ! Les protagonistes : Roger Toussaint (hôtelier, président de l'Office du tourisme de 1985 à 1992 et conseiller municipal) avec une perruque au piano, Jean Bouvachon (hôtelier et président de l'Office du tourisme de 1974 à 1979) à la contrebasse et Anne-Marie Grinda (commerçante) en skieuse amatrice de musique. Le saut, bien réel, est une performance d'un skieur américain.

5 1988-1989

Cette affiche représente les années 80 dans toute leur splendeur ! Des couleurs vives, un peu flashy, le futurisme et le dynamisme... On souhaite mettre en avant l'innovation technologique avec la mise en service du téléphérique de la Saulire en 1985, « le plus grand du monde » ! Le ton est donné : on va à Courchevel pour s'adonner aux plaisirs d'un ski plus technique et on accède à tout le domaine en un minimum de temps grâce aux remontées mécaniques performantes.



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

MARS

Le 21
Finale de la MSTC et Concert Emile et Images au Gymnase L'Envolée à Courchevel Le Praz
Le 31
Derby du Roc Merlet à Courchevel Moriond
Du 31 au 2
Salon Alpes Home à Courchevel 1850

AVRIL

Du 31 mars au 6
Semaine des propriétaires
Du 1^{er} au 15
La quinzaine du Bien-être à La Tania
Le 1^{er}
3 Vallées Enduro
Le 1^{er}
Grande chasse aux œufs à Courchevel 1850
Le 2
Skiez avec les champions de Courchevel
Du 7 au 8
Fly Courchevel à l'altiport
Le 8
Tournée des stars olympiques à la patinoire
Le 19
Cérémonie de remise des prix des Maisons fleuries salle de la télécabine du Praz
Du 21 au 22
Compétition de parapente Courchev'ailes

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE VAL VANOISE

Le 7 avril
Théâtre humoristique : Panique au pays des contes de fées (Compagnie La chouette comédie) à 20h à la salle polyvalente de Montagny

Le 5 mai
Ciné-concert : L'homme qui ne riait jamais (Compagnie Diallèle) à 20h au cinéma de Brides-Les-Bains

LA FÉRIA BLANCHE

Du 13 au 15 avril
Courchevel 1850
Un week-end de festivités dans une ambiance survoltée ! Sport, fête et bonnes affaires vous attendent.
Du 13 au 14 : Hot Peuf Festival
Show La Folie Douce avec DJs, chanteurs, musiciens, danseurs, Bon Entendeur, Jean Tonique, Breakbot... et bar à thèmes, food truck, vins chauds, espace chill'out, tournoi de jeu vidéo...
Le 15 : Dynastar X3
Un triathlon montagne hors norme avec vélo, trail et ski alpinisme en solo ou en relais, entre le rond-point du Carrey et La Saulire.
Tout le week-end
Grande braderie des commerçants

MAI

Le 8
Cérémonie du 8 mai 1945 à Saint-Bon et à la Perrière

Naissance
Eugénie BOROWY, née en février 2018

Mariages
Aleth BARTET et Raymond EXCOFFIER, en décembre 2017
Soizic BARATIN et Michel ABIHANNA, en décembre 2017
Thirachot YOTTHUEAN et Xavier KRAWCZYK en mars 2018

Décès
Suzanne SULLICE, en décembre 2017
Paul ROUX, en décembre 2017
Catherine FECHOZ, en décembre 2017
Joseph BLANC, en janvier 2018
Henri DEBERNARD, en février 2018

Retrouvez toutes les expositions permanentes de la commune, tous les événements et plus d'infos :
www.mairie-courchevel.com
www.courchevel.com
www.latania.com



JUIN

Le 8
Les Nuits du cinéma Auditorium du Jardin alpin
Le 22
Feux de la Saint-Jean au Plan du Vah
Le 23
Fête de la Saint-Jean à la Perrière
Le 23
Man of The Day "Montagne propre"

ÉTAT CIVIL

**CET ÉTÉ,
COURCHEVEL VOUS OFFRE
LES REMONTÉES MÉCANIQUES !
DU SAMEDI 7 JUILLET AU VENDREDI 31 AOÛT 2018**



COURCHEVEL